

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N ° 40/ 2011

Nombre de Membres du Comité

- En exercice : 32

- Présents : 21

- Procurations : 3

- Absents : 11

Ayant pris part au vote : 24

Date de la convocation : 20.06.2011

Objet :

Approbation compte rendu du Comité Syndical du
28 Mars 2011

L'an deux mil onze et le vingt neuf juin à dix huit heures, le comité syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND, Président.

ETAIENT PRESENTS : MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - JL MANENS Michel FERRAND - Alain PACE - Jean Claude PONS - Alain AUBERT - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Geneviève FABRE - Robert ABGRALL - Marc PASIAN - Claude TURAGLIO - André MARTY - JC BOURG - Albert GARCIA - Patrick EYNARD - Hubert BOUDONIS - Christophe BOUGUEMARI

ETAIENT EXCUSES: MM Dominique COQUART- José PHILEMONT MONTOUT -MC MORINEAU - JL DUPIN André PRADEL - Guy BOUZI- Olivier LEFEVRE - Serge GORCE -Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Gilles DADOU

PROCURATIONS : Serge GORCE à Claude TURAGLIO - Dominique COQUART à JL MANENS - GUY BOUZI à Alain PACE

Vu le règlement intérieur,

Monsieur le Président donne lecture du compte rendu de la séance du comité syndical du 28 Mars 2011 et demande à l'Assemblée de bien vouloir l'approuver ou le modifier.

OUI l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le comité syndical décide :

- d'approuver le compte rendu du 28 mars 2011 ainsi présenté.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Signature

Le Président

Alain BERTRAND

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En sous Préfecture le : 4 juillet 2011

De la Publication le : 4 juillet 2011



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N ° 41/ 2011

Nombre de Membres du Comité

- En exercice : 37

- Présents : 24

- Procurations : 3

- Absents : 11

Ayant pris part au vote : 24

Date de la convocation : 20.06.2011

Objet :

Approbation compte rendu du Bureau Syndical du
8 Juin 2011

L'an deux mil onze et le vingt neuf juin à dix huit heures, le comité syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND, Président.

ETAIENT PRESENTS : MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - JL MANENS Michel FERRAND - Alain PACE - Jean Claude PONS - Alain AUBERT - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Geneviève FABRE - Robert ABGRALL - Marc PASIAN - Claude TURAGLIO - André MARTY - JC BOURG - Albert GARCIA - Patrick EYNARD - Hubert BOUDONIS - Christophe BOUGUEMARI

ETAIENT EXCUSES: MM Dominique COQUART- José PHILEMONT MONTOUT -MC MORINEAU - JL DUPIN André PRADEL - Guy BOUZI- Olivier LEFEVRE - Serge GORCE -Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Gilles DADOU

PROCURATIONS : Serge GORCE à Claude TURAGLIO - Dominique COQUART à JL MANENS - GUY BOUZI à Alain PACE

Vu le règlement intérieur,

Monsieur le Président donne lecture du compte rendu de la séance du bureau syndical du 8 Juin 2011 et demande à l'Assemblée de bien vouloir l'approuver ou le modifier.

OUI l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le bureau syndical décide :

- d'approuver le compte rendu du 8 Juin 2011 ainsi présenté.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Signature

Le Président

Alain BERTRAND

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En sous Préfecture le : 4 juillet 2011

De la Publication le : 4 juillet 2011

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N ° 42/ 2011

Nombre de Membres du Comité

- En exercice : 32

- Présents : 21

- Procurations : 3

- Absents : 11

Ayant pris part au vote : 24

Date de la convocation : 20.06.2011

Objet :

INFORMATION AU COMITE SYNDICAL SUR DECISIONS
PRISES AU TITRE DE L'ARTICLE L2122.22 DU CGCT

L'an deux mil onze et le vingt neuf juin à dix huit heures, le comité syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND, Président.

ETAIENT PRESENTS : MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - JL MANENS Michel FERRAND - Alain PACE - Jean Claude PONS - Alain AUBERT - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Geneviève FABRE - Robert ABGRALL - Marc PASIAN - Claude TURAGLIO - André MARTY - JC BOURG - Albert GARCIA - Patrick EYNARD - Hubert BOUDONIS - Christophe BOUGUEMARI

ETAIENT EXCUSES: MM Dominique COQUART- José PHILEMONT MONTOUT -MC MORINEAU - JL DUPIN André PRADEL - Guy BOUZI- Olivier LEFEVRE - Serge GORCE -Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Gilles DADOU

PROCURATIONS : Serge GORCE à Claude TURAGLIO - Dominique COQUART à JL MANENS - GUY BOUZI à Alain PACE

Monsieur le Président demande au comité syndical de bien vouloir prendre acte des décisions prises par l'exécutif territorial en vertu de l'article L2122.22 du CGCT :

Décision n° 1.2011 - Adhésion à l'association ELEM'TERRE pour prêt de matériel/organisation événementielle - coût : 50 €/an

Décision n° 2.2011 - Attribution marché de maîtrise d'œuvre volet paysager à Roques sur Garonne pour un montant HT de 6 500 €HT

Décision n° 3.2011 - Acquisition de lombri-composteurs et vers de compost - Marché à bons de commande /formation- société biodiversité pour 60 € HT lombri-composteurs et 20 €HT pour les vers

Décision n° 4.2011 - Attribution marché /Mission d'épreuves d'étanchéité - Inspection télévisuelle et contrôle compactage à Labastidette chemin de l'encontrade à HIDRATEC pour un montant HT de 4 572.25 €HT

Décision n° 5.2011 - Attribution marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et extension du gymnase de Frouzins à SARL Architecture Conception Réalisation pour un montant HT de 28 900 € HT

Décision n° 6.2011 - Prêt du chapiteau du SIVOM de la SAUDRUNE à AXE SUD le 21 juin 2011.

DONT ACTE.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Signature

Le Président

Alain BERTRAND

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En sous Préfecture le : 4 juillet 2011

De la Publication le : 4 juillet 2011

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N ° 43/ 2011

Nombre de Membres du Comité

- En exercice : 37

- Présents : 21

- Procurations : 3

- Absents : 11

Ayant pris part au vote : 24

Date de la convocation : 20.06.2011

Objet :

**COMPTE ADMINISTRATIF 2010 - BUDGET
ASSAINISSEMENT**

L'an deux mil onze et le vingt neuf juin à dix huit heures, le comité syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND, Président.

ETAIENT PRESENTS : MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - JL MANENS Michel FERRAND - Alain PACE - Jean Claude PONS - Alain AUBERT - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Geneviève FABRE - Robert ABGRALL - Marc PASIAN - Claude TURAGLIO - André MARTY - JC BOURG - Albert GARCIA - Patrick EYNARD - Hubert BOUDONIS - Christophe BOUGUEMARI

ETAIENT EXCUSES: MM Dominique COQUART- José PHILEMONT MONTOUT -MC MORINEAU - JL DUPIN André PRADEL - Guy BOUZI- Olivier LEFEVRE - Serge GORCE -Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Gilles DADOU

PROCURATIONS : Serge GORCE à Claude TURAGLIO - Dominique COQUART à JL MANENS - GUY BOUZI à Alain PACE

Le conseil syndical réuni sous la présidence de Alain PACE, Vice Président, délibérant sur le compte administratif 2010- Budget Assainissement dressé par Monsieur Alain BERTRAND, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, 1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Montant € principal	Mandats émis	Titres émis	Reprise des résultats antérieurs	Solde Restes à réaliser	
				Résultat de clôture	
Exploitation	2 485 292,65	2 226 309,28	193 820,65	- 65 162,72	
Investissement	3 727 254,16	2 554 170,76	879 424,45	- 293 658,95	635 055,00
Global	6 212 546,81	4 780 480,04	1 073 245,10	- 358 821,67	635 055,00

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits reportés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

OUI L'exposé du Président de séance, le comité syndical décide à l'unanimité :

- d'approuver le COMPTE ADMINISTRATIF 2010 - BUDGET ASSAINISSEMENT

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Signature

Le Président

Alain BERTRAND

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En sous Préfecture le : 4 juillet 2011

De la Publication le : 4 juillet 2011

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N ° 44/ 2011

Nombre de Membres du Comité

- En exercice : 32

- Présents : 21

- Procurations : 3

- Absents : 11

Ayant pris part au vote : 24

Date de la convocation : 20.06.2011

Objet :

COMPTE ADMINISTRATIF 2010 - BUDGET PRINCIPAL

L'an deux mil onze et le vingt neuf juin à dix huit heures, le comité syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND, Président.

ETAIENT PRESENTS : MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - JL MANENS Michel FERRAND - Alain PACE - Jean Claude PONS - Alain AUBERT - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Geneviève FABRE - Robert ABGRALL - Marc PASIAN - Claude TURAGLIO - André MARTY - JC BOURG - Albert GARCIA - Patrick EYNARD - Hubert BOUDONIS - Christophe BOUGUEMARI

ETAIENT EXCUSES: MM Dominique COQUART- José PHILEMONT MONTOUT -MC MORINEAU - JL DUPIN André PRADEL - Guy BOUZI- Olivier LEFEVRE - Serge GORCE -Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Gilles DADOU

PROCURATIONS : Serge GORCE à Claude TURAGLIO - Dominique COQUART à JL MANENS - GUY BOUZI à Alain PACE

Le conseil syndical réuni sous la présidence de Alain PACE, Vice Président, délibérant sur le compte administratif 2010- Budget Principal dressé par Monsieur Alain BERTRAND, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Montant € principal	Mandats émis	Titres émis	Reprise des résultats antérieurs	Résultat de clôture	Solde Restes à réaliser
Exploitation	1 796 414,20	2 768 077,41	309 290,98	1 280 954,19	
Investissement	2 294 925,37	1 217 228,95	- 232 996,62	- 1 310 693,04	295 059,00
Global	4 091 339,57	3 985 306,36	76 294,36	- 29 738,85	

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits reportés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

OUI L'exposé du Président de séance, le comité syndical décide à l'unanimité :

- d'approuver le COMPTE ADMINISTRATIF 2010 - BUDGET PRINCIPAL

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Signature

Le Président

Alain BERTRAND

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En sous Préfecture le : 4 juillet 2011

De la Publication le : 4 juillet 2011

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N ° 45/ 2011

Nombre de Membres du Comité

- En exercice : 37

- Présents : 21

- Procurations : 3

- Absents : 11

Ayant pris part au vote : 24

Date de la convocation : 20.06.2011

Objet :**COMPTE ADMINISTRATIF 2010 - BUDGET DECHETS**

L'an deux mil onze et le vingt neuf juin à dix huit heures, le comité syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND, Président.

ETAIENT PRESENTS : MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - JL MANENS Michel FERRAND - Alain PACE - Jean Claude PONS - Alain AUBERT - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Geneviève FABRE - Robert ABGRALL - Marc PASIAN - Claude TURAGLIO - André MARTY - JC BOURG - Albert GARCIA - Patrick EYNARD - Hubert BOUDONIS - Christophe BOUGUEMARI

ETAIENT EXCUSES: MM Dominique COQUART- José PHILEMONT MONTOUT -MC MORINEAU - JL DUPIN André PRADEL - Guy BOUZI- Olivier LEFEVRE - Serge GORCE -Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Gilles DADOU

PROCURATIONS : Serge GORCE à Claude TURAGLIO - Dominique COQUART à JL MANENS - GUY BOUZI à Alain PACE

Le conseil syndical réuni sous la présidence de Alain PACE, Vice Président, délibérant sur le compte administratif 2010- Budget Déchets dressé par Monsieur Alain BERTRAND, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Montant € principal	Mandats émis	Titres émis	Reprise des résultats antérieurs	Résultat de clôture	Solde Restes à réaliser
Exploitation	2 864 785,71	2 643 076,29	50 063,10	- 171 646,32	
Investissement	633 135,83	755 454,46	- 1 216 732,40	- 1 094 413,77	- 179 013,00
Global	3 497 921,54	3 398 530,75	- 1 166 669,30	- 1 266 060,09	

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits reportés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

Il est demandé au comité syndical :

- d'approuver le COMPTE ADMINISTRATIF 2010 - BUDGET DECHETS

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Signature

Le Président

Alain BERTRAND

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En sous Préfecture le : 4 juillet 2011

De la Publication le : 4 juillet 2011

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N °46/ 2011

Nombre de Membres du Comité

- En exercice :	37
- Présents :	21
- Procurations :	3
- Absents :	11
Ayant pris part au vote :	24
Date de la convocation :	20.06.2011

Objet :

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2010 -
ASSAINISSEMENT**

L'an deux mil onze et le vingt neuf juin à dix huit heures, le comité syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND, Président.

ETAIENT PRESENTS : MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - JL MANENS Michel FERRAND - Alain PACE - Jean Claude PONS - Alain AUBERT - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Geneviève FABRE - Robert ABGRALL - Marc PASIAN - Claude TURAGLIO - André MARTY - JC BOURG - Albert GARCIA - Patrick EYNARD - Hubert BOUDONIS - Christophe BOUGUEMARI

ETAIENT EXCUSES: MM Dominique COQUART- José PHILEMONT MONTOUT -MC MORINEAU - JL DUPIN André PRADEL - Guy BOUZI- Olivier LEFEVRE - Serge GORCE -Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Gilles DADOU

PROCURATIONS : Serge GORCE à Claude TURAGLIO - Dominique COQUART à JL MANENS - GUY BOUZI à Alain PACE

Le président expose aux membres du comité syndical le compte de gestion budget Assainissement 2010 dressé par Monsieur le receveur syndical de Muret. Le compte de gestion est en conformité avec le compte administratif 2010.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2010 et les décisions modificatives qui s'y attachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que de l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2010 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2008, celui des titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2010 au 31 décembre 2010 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

et déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2010, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

OUI l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité :

- d'approuver le compte de gestion 2010 - ASSAINISSEMENT

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Signature

Le Président

Alain BERTRAND

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En sous Préfecture le : 4 juillet 2011

De la Publication le : 4 juillet 2011

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N ° 47/ 2011

Nombre de Membres du Comité

- En exercice :	37
- Présents :	21
- Procurations :	3
- Absents :	11
Ayant pris part au vote :	24
Date de la convocation :	20.06.2011

Objet :

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2010 - PRINCIPAL

L'an deux mil onze et le vingt neuf juin à dix huit heures, le comité syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND, Président.

ETAIENT PRESENTS : MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - JL MANENS Michel FERRAND - Alain PACE - Jean Claude PONS - Alain AUBERT - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Geneviève FABRE - Robert ABGRALL - Marc PASIAN - Claude TURAGLIO - André MARTY - JC BOURG - Albert GARCIA - Patrick EYNARD - Hubert BOUDONIS - Christophe BOUGUEMARI

ETAIENT EXCUSES: MM Dominique COQUART- José PHILEMONT MONTOUT -MC MORINEAU - JL DUPIN André PRADEL - Guy BOUZI- Olivier LEFEVRE - Serge GORCE -Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Gilles DADOU

PROCURATIONS : Serge GORCE à Claude TURAGLIO - Dominique COQUART à JL MANENS - GUY BOUZI à Alain PACE

Le président expose aux membres du comité syndical le compte de gestion budget Principal 2010 dressé par Monsieur le receveur syndical de Muret. Le compte de gestion est en conformité avec le compte administratif 2010.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2010 et les décisions modificatives qui s'y attachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que de l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2010 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2008, celui des titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2010 au 31 décembre 2010 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

et déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2010, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

OUI l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité :

- d'approuver le compte de gestion 2010 - PRINCIPAL

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Signature

Le Président

Alain BERTRAND

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En sous Préfecture le : 4 juillet 2011

De la Publication le : 4 juillet 2011

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N ° 48/ 2011

Nombre de Membres du Comité

- En exercice	: 32
- Présents	: 21
- Procurations	: 3
- Absents	: 11
Ayant pris part au vote	: 24
Date de la convocation	: 20.06.2011

Objet :

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2010 -
DECHETS

L'an deux mil onze et le vingt neuf juin à dix huit heures, le comité syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND, Président.

ETAIENT PRESENTS : MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - JL MANENS Michel FERRAND - Alain PACE - Jean Claude PONS - Alain AUBERT - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Geneviève FABRE - Robert ABGRALL - Marc PASIAN - Claude TURAGLIO - André MARTY - JC BOURG - Albert GARCIA - Patrick EYNARD - Hubert BOUDONIS - Christophe BOUGUEMARI

ETAIENT EXCUSES: MM Dominique COQUART- José PHILEMONT MONTOUT -MC MORINEAU - JL DUPIN André PRADEL - Guy BOUZI- Olivier LEFEVRE - Serge GORCE -Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Gilles DADOU

PROCURATIONS : Serge GORCE à Claude TURAGLIO - Dominique COQUART à JL MANENS - GUY BOUZI à Alain PACE

Le président expose aux membres du comité syndical le compte de gestion budget Déchets 2010 dressé par Monsieur le receveur syndical de Muret. Le compte de gestion est en conformité avec le compte administratif 2010.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2010 et les décisions modificatives qui s'y attachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que de l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2010 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2008, celui des titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2010 au 31 décembre 2010 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

et déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2010, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

OUI l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité :

- d'approuver le compte de gestion 2010 - DECHETS

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Signature

Le Président

Alain BERTRAND

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En sous Préfecture le : 4 juillet 2011

De la Publication le : 4 juillet 2011

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N ° 49/ 2011

Nombre de Membres du Comité

- En exercice : 37

- Présents : 21

- Procurations : 3

- Absents : 11

Ayant pris part au vote : 24

Date de la convocation : 20.06.2011

Objet :

AFFECTATION DU RESULTAT 2010 - ASSAINISSEMENT

L'an deux mil onze et le vingt neuf juin à dix huit heures, le comité syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND, Président.

ETAIENT PRESENTS : MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - JL MANENS Michel FERRAND - Alain PACE - Jean Claude PONS - Alain AUBERT - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Geneviève FABRE - Robert ABGRALL - Marc PASIAN - Claude TURAGLIO - André MARTY - JC BOURG - Albert GARCIA - Patrick EYNARD - Hubert BOUDONIS - Christophe BOUGUEMARI

ETAIENT EXCUSES: MM Dominique COQUART- José PHILEMONT MONTOUT -MC MORINEAU - JL DUPIN André PRADEL - Guy BOUZI- Olivier LEFEVRE - Serge GORCE -Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Gilles DADOU

PROCURATIONS : Serge GORCE à Claude TURAGLIO - Dominique COQUART à JL MANENS - GUY BOUZI à Alain PACE

Monsieur le Président présente à l'Assemblée la proposition d'affectation du résultat du budget assainissement au titre de l'exercice 2010, détaillée ainsi qu'il suit :

	Fonctionnement	2010
A1	Dépenses fonctionnement	1 357 157
	Recettes fonctionnement	1 909 882
	Rattachement charges	439 257
	<i>dont charges de structures</i>	0
	<i>dont charges de personnel</i>	0
	Rattachement produit	858 195
A	Résultat de l'exercice	971 663.21
B	Reprise excédent	309 290.98
C=A+B	Résultat de clôture fonctionnement	1 280 954.19
	Affectation résultat	
K	Rembst capital	156 705.64
L	Reprise sub.	159 289.30
M=K+L	Total	315 994.94
N	Dotation département	63 388.50
O	Autres	0.00
P	Amortissement	432 817.75
Q=N+O+P	Total	496 206.25

R=Q-M	Solde à couvrir	-180 211.31
	Report 002	265 320.15
	Complément autofinancement	1 015 634.04

OUI L'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité :

- d'approuver l'affectation du résultat 2010 du budget assainissement ainsi présentée.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Signature
Le Président
Alain BERTRAND
Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En sous Préfecture le : 4 juillet 2011
De la Publication le : 4 juillet 2011

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N ° 50/ 2011

Nombre de Membres du Comité

- En exercice : 37

- Présente : 21

- Procurations : 3

- Absents : 11

Ayant pris part au vote : 24

Date de la convocation : 20.06.2011

Objet :

AFFECTATION DU RESULTAT 2010 - PRINCIPAL

L'an deux mil onze et le vingt neuf juin à dix huit heures, le comité syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND, Président.

ETAIENT PRESENTS : MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - JL MANENS Michel FERRAND - Alain PACE - Jean Claude PONS - Alain AUBERT - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Geneviève FABRE - Robert ABGRALL - Marc PASIAN - Claude TURAGLIO - André MARTY - JC BOURG - Albert GARCIA - Patrick EYNARD - Hubert BOUDONIS - Christophe BOUGUEMARI

ETAIENT EXCUSES: MM Dominique COQUART- José PHILEMONT MONTOUT -MC MORINEAU - JL DUPIN André PRADEL - Guy BOUZI- Olivier LEFEVRE - Serge GORCE -Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Gilles DADOU

PROCURATIONS : Serge GORCE à Claude TURAGLIO - Dominique COQUART à JL MANENS - GUY BOUZI à Alain PACE

Monsieur le Président présente à l'Assemblée la proposition d'affectation du résultat du budget Principal au titre de l'exercice 2010, détaillée ainsi qu'il suit :

	Fonctionnement	2010
A1	Dépenses fonctionnement	2 098 213
	Recettes fonctionnement	2 124 518
	Rattachement charges	387 080
	<i>dont charges de structures</i>	0
	<i>dont charges de personnel</i>	0
	Rattachement produit	101 791
A	Résultat de l'exercice	-258 983.37
B	Reprise excédent	193 820.65
C=A+B	Résultat de clôture fonctionnement	-65 162.72
	Affectation résultat	
K	Rembst capital	1 087 982.49
L	Reprise sub.	0.00
M=K+L	Total	1 087 982.49
N	Dotation	1 090 210.18
O	Autres	245 999.88
P	Amortissement	42 017.00

Q=N+O+P	Total	1 378 227.06
R=Q-M	Solde à couvrir	-290 244.57
	Report 002	-65 162.72
	Complément autofinancement	290 244.57

OUI L'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité :

- d'approuver l'affectation du résultat 2010 du budget PRINCIPAL ainsi présentée.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Signature
Le Président
Alain BERTRAND
Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En sous Préfecture le : 4 juillet 2011
De la Publication le : 4 juillet 2011

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N ° 51/ 2011

Nombre de Membres du Comité

- En exercice : 32

- Présents : 21

- Procurations : 3

- Absents : 11

Ayant pris part au vote : 24

Date de la convocation : 20.06.2011

Objet :**AFFECTATION DU RESULTAT 2010 - DECHETS**

L'an deux mil onze et le vingt neuf juin à dix huit heures, le comité syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND, Président.

ETAIENT PRESENTS : MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - JL MANENS Michel FERRAND - Alain PACE - Jean Claude PONS - Alain AUBERT - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Geneviève FABRE - Robert ABGRALL - Marc PASIAN - Claude TURAGLIO - André MARTY - JC BOURG - Albert GARCIA - Patrick EYNARD - Hubert BOUDONIS - Christophe BOUGUEMARI

ETAIENT EXCUSES: MM Dominique COQUART- José PHILEMONT MONTOUT -MC MORINEAU - JL DUPIN André PRADEL - Guy BOUZI- Olivier LEFEVRE - Serge GORCE -Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Gilles DADOU

PROCURATIONS : Serge GORCE à Claude TURAGLIO - Dominique COQUART à JL MANENS - GUY BOUZI à Alain PACE

Monsieur le Président présente à l'Assemblée la proposition d'affectation du résultat du budget Déchets au titre de l'exercice 2010, détaillée ainsi qu'il suit :

	Fonctionnement	2010
A1	Dépenses fonctionnement	2 690 881
	Recettes fonctionnement	2 405 845
	Rattachement charges	173 905
	<i>dont charges de structures</i>	0
	<i>dont charges de personnel</i>	0
	Rattachement produit	237 231
A	Résultat de l'exercice	-221 709.42
B	Reprise excédent	50 063.10
C=A+B	Résultat de clôture fonctionnement	-171 646.32
	Affectation résultat	
K	Rembst capital	214 147.05
L	Reprise sub.	69 792.94
M=K+L	Total	283 939.99
N	Dotation département	41 463.35
O	Autres	0.00
P	Amortissement	370 322.87

Q=N+O+P	Total	411 786.22
R=Q-M	Solde à couvrir	-127 846.23
	Report 002	-171 646.32
	Complément autofinancement	-127 846.23

OUI L'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité :

- d'approuver l'affectation du résultat 2010 du budget DECHETS ainsi présentée.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Signature
Le Président
Alain BERTRAND
Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En sous Préfecture le : 4 juillet 2011
De la Publication le : 4 juillet 2011

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N ° 52/ 2011

Nombre de Membres du Comité

- En exercice : 37

- Présents : 21

- Procurations : 3

- Absents : 11

Ayant pris part au vote : 24

Date de la convocation : 20.06.2011

Objet :

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2011 - ASSAINISSEMENT

L'an deux mil onze et le vingt neuf juin à dix huit heures, le comité syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND, Président.

ETAIENT PRESENTS : MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - JL MANENS Michel FERRAND - Alain PACE - Jean Claude PONS - Alain AUBERT - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Geneviève FABRE - Robert ABGRALL - Marc PASIAN - Claude TURAGLIO - André MARTY - JC BOURG - Albert GARCIA - Patrick EYNARD - Hubert BOUDONIS - Christophe BOUGUEMARI

ETAIENT EXCUSES: MM Dominique COQUART- José PHILEMONT MONTOUT -MC MORINEAU - JL DUPIN André PRADEL - Guy BOUZI- Olivier LEFEVRE - Serge GORCE -Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Gilles DADOU

PROCURATIONS : Serge GORCE à Claude TURAGLIO - Dominique COQUART à JL MANENS - GUY BOUZI à Alain PACE

Le Président donne lecture aux membres du comité syndical **du budget supplémentaire 2011 - assainissement** . Ce budget est équilibré en dépenses et en recettes en intégrant les restes à réaliser 2011.

Budget assainissement	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Restes à réaliser	1 148 954.00	1 444 013.00		
Affectation résultat de fct				
Résultat reporté	1 310 693.04			265 320.15
Nouveaux crédits budgétaires	22 000.00	1 037 634.04	265 320.15	
Cumul	2 481 647.04	2 481 647.04	265 320.15	265 320.15

OUI l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité :
- D'approuver Le **BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2011 ASSAINISSEMENT** ainsi présenté

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Signature

Le Président

Alain BERTRAND

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En sous Préfecture le : 4 juillet 2011

De la Publication le : 4 juillet 2011

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N ° 53/ 2011

Nombre de Membres du Comité

- En exercice : 37

- Présents : 21

- Procurations : 3

- Absents : 11

Ayant pris part au vote : 24

Date de la convocation : 20.06.2011

Objet :**BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2011 - DECHETS**

L'an deux mil onze et le vingt neuf juin à dix huit heures, le comité syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND, Président.

ETAIENT PRESENTS : MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - JL MANENS Michel FERRAND - Alain PACE - Jean Claude PONS - Alain AUBERT - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Geneviève FABRE - Robert ABGRALL - Marc PASIAN - Claude TURAGLIO - André MARTY - JC BOURG - Albert GARCIA - Patrick EYNARD - Hubert BOUDONIS - Christophe BOUGUEMARI

ETAIENT EXCUSES: MM Dominique COQUART- José PHILEMONT MONTOUT -MC MORINEAU - JL DUPIN André PRADEL - Guy BOUZI- Olivier LEFEVRE - Serge GORCE -Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Gilles DADOU

PROCURATIONS : Serge GORCE à Claude TURAGLIO - Dominique COQUART à JL MANENS - GUY BOUZI à Alain PACE

Le Président donne lecture aux membres du comité syndical du **budget supplémentaire 2011 - DECHETS** . Ce budget est équilibré en dépenses et en recettes en intégrant les restes à réaliser 2011.

BS déchets	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Restes à réaliser	204 090.00	25 077.00		
Affectation d résultat de fct				
Résultat reporté	1 094 413.77		171 646.32	
Nouveaux crédits budgétaires		1 273 426.77	-70 000.00	101 646.32
Cumul	1 298 503.77	1 298 503.77	101 646.32	101 646.32

OUI l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité :
-D'approuver Le **BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2011 -DECHETS** ainsi présenté

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Signature

Le Président

Alain BERTRAND

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En sous Préfecture le : 4 juillet 2011

De la Publication le : 4 juillet 2011

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N ° 54/ 2011

Nombre de Membres du Comité

- En exercice : 32

- Présents : 21

- Procurations : 3

- Absents : 11

Ayant pris part au vote : 24

Date de la convocation : 20.06.2011

Objet :

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2011 - PRINCIPAL

L'an deux mil onze et le vingt neuf juin à dix huit heures, le comité syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND, Président.

ETAIENT PRESENTS : MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - JL MANENS Michel FERRAND - Alain PACE - Jean Claude PONS - Alain AUBERT - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Geneviève FABRE - Robert ABGRALL - Marc PASIAN - Claude TURAGLIO - André MARTY - JC BOURG - Albert GARCIA - Patrick EYNARD - Hubert BOUDONIS - Christophe BOUGUEMARI

ETAIENT EXCUSES: MM Dominique COQUART- José PHILEMONT MONTOUT -MC MORINEAU - JL DUPIN André PRADEL - Guy BOUZI- Olivier LEFEVRE - Serge GORCE -Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Gilles DADOU

PROCURATIONS : Serge GORCE à Claude TURAGLIO - Dominique COQUART à JL MANENS - GUY BOUZI à Alain PACE

Le Président donne lecture aux membres du comité syndical du **budget supplémentaire 2011 - PRINCIPAL** . Ce budget est équilibré en dépenses et en recettes en intégrant les restes à réaliser 2011.

BS principal	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Restes à réaliser	1 020 930.00	1 655 985.00		
Affectation d résultat de fct				
Résultat reporté	1 173 083.40		65 162.72	
Nouveaux crédits budgétaires	12 300.00	550 328.40	7 000.00	72 162.72
Cumul	2 206 313.40	2 206 313.40	72 162.72	72 162.72

OUI l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité :
- D'approuver Le **BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2011 -PRINCIPAL** ainsi présenté

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Signature

Le Président

Alain BERTRAND

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En sous Préfecture le : 4 juillet 2011

De la Publication le : 4 juillet 2011

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N ° 55/ 2011

Nombre de Membres du Comité

- En exercice : 32

- Présents : 21

- Procurations : 3

- Absents : 11

Ayant pris part au vote : 24

Date de la convocation : 20.06.2011

Objet :**BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2011 - EAU**

L'an deux mil onze et le vingt neuf juin à dix huit heures, le comité syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND, Président.

ETAIENT PRESENTS : MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - JL MANENS Michel FERRAND - Alain PACE - Jean Claude PONS - Alain AUBERT - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Geneviève FABRE - Robert ABGRALL - Marc PASIAN - Claude TURAGLIO - André MARTY - JC BOURG - Albert GARCIA - Patrick EYNARD - Hubert BOUDONIS - Christophe BOUGUEMARI

ETAIENT EXCUSES: MM Dominique COQUART- José PHILEMONT MONTOUT -MC MORINEAU - JL DUPIN André PRADEL - Guy BOUZI- Olivier LEFEVRE - Serge GORCE -Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Gilles DADOU

PROCURATIONS : Serge GORCE à Claude TURAGLIO - Dominique COQUART à JL MANENS - GUY BOUZI à Alain PACE

Le Président donne lecture aux membres du comité syndical **du budget supplémentaire 2011 - EAU** . Ce budget est équilibré en dépenses et en recettes en intégrant les restes à réaliser 2011.

BS eau	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Restes à réaliser				
Affectation d résultat de fct				
Résultat reporté		1 222 590.79		2 567 234.82
Nouveaux crédits budgétaires	2 330 325.61	1 107 734.82	2 567 234.82	
Cumul	2 330 325.61	2 330 325.61	2 567 234.82	2 567 234.82

OUI l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité :
- D'approuver Le **BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2011 -EAU** ainsi présenté

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Signature

Le Président

Alain BERTRAND

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En sous Préfecture le : 4 juillet 2011

De la Publication le : 4 juillet 2011

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N ° 56/ 2011

Nombre de Membres du Comité

- En exercice : 32

- Présents : 21

- Procurations : 3

- Absents : 11

Ayant pris part au vote : 24

Date de la convocation : 20.06.2011

Objet :

AFFECTATION DU PATRIMOINE /ACTIVITE
ASSAINISSEMENT

L'an deux mil onze et le vingt neuf juin à dix huit heures, le comité syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND, Président.

ETAIENT PRESENTS : MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - JL MANENS Michel FERRAND - Alain PACE - Jean Claude PONS - Alain AUBERT - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Geneviève FABRE - Robert ABGRALL - Marc PASIAN - Claude TURAGLIO - André MARTY - JC BOURG - Albert GARCIA - Patrick EYNARD - Hubert BOUDONIS - Christophe BOUGUEMARI

ETAIENT EXCUSES: MM Dominique COQUART- José PHILEMONT MONTOUT -MC MORINEAU - JL DUPIN André PRADEL - Guy BOUZI- Olivier LEFEVRE - Serge GORCE -Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Gilles DADOU

PROCURATIONS : Serge GORCE à Claude TURAGLIO - Dominique COQUART à JL MANENS - GUY BOUZI à Alain PACE

Monsieur le Président expose à l'Assemblée :

Compte tenu de l'évolution de notre structure régie par le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.224.8 et du code de la santé publique -article L.1331.4, il est prévu une classification dans le domaine de l'ASSAINISSEMENT des sous-produits de l'assainissement tels que les boues, les graisses, les matières de curage et les matières de vidange.

Pour ce faire, il est donc proposé de transférer au budget ASSAINISSEMENT les investissements désignés ci-après initialement inscrits au budget DECHETS :

UNITE DES SOUS PRODUITS, UNITE DE CO-COMPOSTAGE ET SON ANNEXE LA PLATE-FORME DE DECHETS VERTS.

OUI l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité :
- D'approuver l'intégration des ouvrages ci-dessus désignés **au budget ASSAINISSEMENT** .

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Signature

Le Président

Alain BERTRAND

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En sous Préfecture le : 4 juillet 2011

De la Publication le : 4 juillet 2011

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N ° 57/ 2011

Nombre de Membres du Comité

- En exercice : 32

- Présents : 21

- Procurations : 3

- Absents : 11

Ayant pris part au vote : 24

Date de la convocation : 20.06.2011

**Objet : APPROBATION CONVENTION N° FZ10VRD07
SUR EMPRISE RD 15- AVENUE DU CHENE VERT, RUE DU
VIEUX MOULIN ET AVENUE DES PYRENEES A FROUZINS -
TRAVAUX DE SECURISATION**

L'an deux mil onze et le vingt neuf juin à dix huit heures, le comité syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND, Président.

ETAIENT PRESENTS : MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - JL MANENS Michel FERRAND - Alain PACE - Jean Claude PONS - Alain AUBERT - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Geneviève FABRE - Robert ABGRALL - Marc PASIAN - Claude TURAGLIO - André MARTY - JC BOURG - Albert GARCIA - Patrick EYNARD - Hubert BOUDONIS - Christophe BOUGUEMARI

ETAIENT EXCUSES : MM Dominique COQUART- José PHILEMONT MONTOUT -MC MORINEAU - JL DUPIN André PRADEL - Guy BOUZI- Olivier LEFEVRE - Serge GORCE -Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Gilles DADOU

PROCURATIONS : Serge GORCE à Claude TURAGLIO - Dominique COQUART à JL MANENS - GUY BOUZI à Alain PACE

Monsieur le Président expose aux Membres du bureau qu'il y a lieu de passer une convention avec le Département dans le cadre de la réalisation dans les emprises routières départementales de travaux de sécurisation sur la commune de Frouzins.

Après avoir préalablement exposé que sur un plan général :

«Les opérations d'investissement réalisés dans les emprises des routes départementales qui ont pour but d'assurer la sécurité et la commodité du passage des usagers de l'infrastructure routière autres que automobilistes, relèvent d'une maîtrise d'ouvrage intercommunale.

En application de l'article 23 de la loi relative aux libertés et responsabilités locales (n°2004-809 du 13 août 2004), l'établissement public Maître d'ouvrage bénéficie pour ces dépenses d'investissement des attributions du Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA), sous réserve d'avoir préalablement signé avec le Département une convention précisant les équipements à réaliser, le programme technique et les engagements financiers de chacun ».

Etant précisé que l'objet de la présente convention est de définir le cadre juridique, les modalités financières, les conditions techniques de réalisation de l'opération d'urbanisation sur l'emprise de :

RD 15- AVENUE DU CHENE VERT, RUE DU VIEUX MOULIN ET AVENUE DES PYRENEES A FROUZINS - TRAVAUX DE SECURISATION

Le montant des travaux s'élève à la somme de :

Montant HT : 60 000 €

TVA 11 760 €

TTC 71 760 €

OUI l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité :

- de prévoir les crédits nécessaires pour assurer le financement de ces travaux
- d'Habiller son Président à signer cette convention avec le CONSEIL GENERAL de la HAUTE GARONNE et à prendre les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de cette décision

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Signature

Le Président

Alain BERTRAND

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En sous Préfecture le : 4 juillet 2011

De la Publication le : 4 juillet 2011

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N ° 58/ 2011

Nombre de Membres du Comité

- En exercice : 37

- Présents : 21

- Procurations : 3

- Absents : 11

Ayant pris part au vote : 24

Date de la convocation : 20.06.2011

Objet :

APPROBATION CONTRAT DE PRET AUPRES DU CG31 -
ACQUISITION GRUE

L'an deux mil onze et le vingt neuf juin à dix huit heures, le comité syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND, Président.

ETAIENT PRESENTS : MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - JL MANENS Michel FERRAND - Alain PACE - Jean Claude PONS - Alain AUBERT - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Geneviève FABRE - Robert ABGRALL - Marc PASIAN - Claude TURAGLIO - André MARTY - JC BOURG - Albert GARCIA - Patrick EYNARD - Hubert BOUDONIS - Christophe BOUGUEMARI

ETAIENT EXCUSES: MM Dominique COQUART- José PHILEMONT MONTOUT -MC MORINEAU - JL DUPIN André PRADEL - Guy BOUZI- Olivier LEFEVRE - Serge GORCE -Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Gilles DADOU

PROCURATIONS : Serge GORCE à Claude TURAGLIO - Dominique COQUART à JL MANENS - GUY BOUZI à Alain PACE

Monsieur le Président expose à l'Assemblée :

Monsieur le Président informe le comité syndical de la décision de la commission permanente du 18.12.2008 du CG31 portant sur l'attribution d'un prêt sans intérêt pour l'acquisition d'une grue destinée à un camion existant.

Le montant du prêt représente un montant de 33 800.00 € représentant 50% de la dépense retenue. (10 annuités constantes de 3 380 €).

OUI l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité :

- d'Autoriser le Président à signer le contrat de prêt avec le Conseil Général de la Haute Garonne aux conditions ci-dessus énoncées
- de prévoir les crédits nécessaires à l'acquisition de ce matériel

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Signature

Le Président

Alain BERTRAND

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En sous Préfecture le : 4 juillet 2011

De la Publication le : 4 juillet 2011

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N ° 59/ 2011

Nombre de Membres du Comité

- En exercice	: 37
- Présents	: 21
- Procurations	: 3
- Absents	: 11
Ayant pris part au vote : 24	
Date de la convocation : 20.06.2011	

Objet :

APPROBATION AVENANT ECO-FOLIO

L'an deux mil onze et le vingt neuf juin à dix huit heures, le comité syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND, Président.

ETAIENT PRESENTS : MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - JL MANENS Michel FERRAND - Alain PACE - Jean Claude PONS - Alain AUBERT - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Geneviève FABRE - Robert ABGRALL - Marc PASIAN - Claude TURAGLIO - André MARTY - JC BOURG - Albert GARCIA - Patrick EYNARD - Hubert BOUDONIS - Christophe BOUGUEMARI

ETAIENT EXCUSES: MM Dominique COQUART- José PHILEMONT MONTOUT -MC MORINEAU - JL DUPIN André PRADEL - Guy BOUZI- Olivier LEFEVRE - Serge GORCE -Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Gilles DADOU

PROCURATIONS : Serge GORCE à Claude TURAGLIO - Dominique COQUART à JL MANENS - GUY BOUZI à Alain PACE

Monsieur le Président expose à l'Assemblée :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'environnement (notamment les articles L. 541 et suivants)

Vu l'arrêté du 19 janvier 2007 modifié portant agrément d'un organisme ayant pour objet de percevoir la contribution à la collecte, à la valorisation et à l'élimination des déchets d'imprimés et de verser les soutiens aux collectivités territoriales en application de l'article L. 541 - 10- 1 du code de l'environnement

Considérant l'intérêt économique de la collectivité à bénéficier de la recette financière associée à la convention,

Le code de l'environnement prévoit une éco- contribution pour les papiers graphiques acquittés par les opérateurs responsables de leur mise sur le marché.

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que par délibération du 18 février 2008, notre établissement a conclu une convention avec Eco-folio, éco- organisme créé pour assumer la mise en œuvre de la responsabilité élargie du producteur pour la filière des papiers graphiques.

La convention signée le 21 février 2008 avec Ecofolio a permis la mise en place d'un dispositif de soutien du recyclage des déchets d'imprimés papiers issus de la collecte sélective pour :

- Permettre le soutien financier du recyclage, de la valorisation et de l'élimination des papiers visés par l'Eco- contribution,
- Régir les relations administratives, techniques et financières entre les parties,
- Dynamiser le recyclage des papiers.

L'actualité 2011 de ce partenariat nécessite la passation d'un avenant à cette convention d'adhésion. Les principales modifications sont les suivantes :

- Le taux conventionnel de présence de folios présents dans la sorte 1.11 et éligibles au soutien du recyclage est désormais de 50 % pour toutes les collectivités. Il n'y a plus de référence au milieu territorial de la collectivité
- Un nouvel espace collectivité recueillera toutes les données de notre référentiel nécessaire au versement des soutiens Eco-folio (Coordonnées RIB, utilisateurs, périmètre, tonnes recyclées, valorisation des ordures ménagères résiduelles - OMR)
- La sorte 1.11 reste la référence unique pour les soutiens au recyclage des papiers et une seule sorte peut être déclarée. Toutefois, si la collectivité ne produit pas de papiers 1.11, une autre sorte peut bénéficier des soutiens pour peu que l'évaluation des papiers de 1.11 présents soit justifiée
- Les seuils et modalités de valorisation des OMR ont été définis (annexe 1) :
 - o Le traitement thermique des OMR avec valorisation de l'énergie produite est éligible au soutien à la valorisation lorsque la performance énergétique dépasse le seuil de 0,2 (arrêté du 3 août 2010)
 - o 60% des papiers présents dans un flux d'OMR et entrant dans une installation de compostage/ méthanisation sont considérés comme valorisés si le compost produit répond aux normes en vigueur.
- De meilleures solutions de gestion sont proposées aux repreneurs « papiers », partenaires des collectivités. Un extranet « repreneurs » est mis en place pour faciliter la saisie des informations et garantir une traçabilité optimale des flux de papiers recyclés (recyclage final). Il sera disponible à la fin du 1er trimestre 2011
- La signature électronique du présent avenant permettra de dématérialiser l'ensemble de nos relations partenariales. Cette procédure est prévue dans la convention
- L'avenant entre en vigueur au 1er janvier 2011 et sera applicable aux tonnages 2010

OUI L'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité :

- D'autoriser son Président à signer électroniquement l'avenant consolidé à la convention d'adhésion relative à la collecte et à l'élimination des déchets de papiers graphiques visés par le dispositif légal avec EcoFolio.
- De donner délégation au Président pour effectuer toutes les démarches liées à la mise en œuvre de cette décision.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Signature

Le Président

Alain BERTRAND

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En sous Préfecture le : 4 juillet 2011

De la Publication le : 4 juillet 2011

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N ° 60/ 2011

Nombre de Membres du Comité

- En exercice : 32

- Présents : 21

- Procurations : 3

- Absents : 11

Ayant pris part au vote : 24

Date de la convocation : 20.06.2011

Objet : PROGRAMME ASSAINISSEMENT 2011 - DOSSIER ATTRIBUTIF DE SUBVENTION CG31 /COMMUNES DE LABASTIDETTE ET FROUZINS - DEMANDE DE SUBVENTION EN CAPITAL ET ANNUITES

L'an deux mil onze et le vingt neuf juin à dix huit heures, le comité syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND, Président.

ETAIENT PRESENTS : MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - JL MANENS Michel FERRAND - Alain PACE - Jean Claude PONS - Alain AUBERT - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Geneviève FABRE - Robert ABGRALL - Marc PASIAN - Claude TURAGLIO - André MARTY - JC BOURG - Albert GARCIA - Patrick EYNARD - Hubert BOUDONIS - Christophe BOUGUEMARI

ETAIENT EXCUSES: MM Dominique COQUART- José PHILEMONT MONTOUT -MC MORINEAU - JL DUPIN André PRADEL - Guy BOUZI- Olivier LEFEVRE - Serge GORCE -Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Gilles DADOU
PROCURATIONS : Serge GORCE à Claude TURAGLIO - Dominique COQUART à JL MANENS - GUY BOUZI à Alain PACE

Monsieur le Président informe l'Assemblée que par décision notifiée par la DADRE, notre Etablissement a été inscrit au titre du programme départemental 2011 assainissement des eaux usées pour les travaux suivants : **Commune de FROUZINS :**

Extension de réseau- avenue du Gers - 570ml200 - poste de refoulement - plafonné à 21 branchement domestiques existants - 1ere tranche financière pour un montant de travaux retenus de 84 000 € HT soit une subvention en capital de 25 200 €

Commune de LABASTIDETTE :

Création de réseau de transfert entre STEP actuelle de Labastidette et le futur PR général envisagé par le SMEA - 2 postes de refoulement et 4155 ml 150 - 1^{ère} Tranche financière pour un montant de travaux retenus de 112 800 € HT soit une subvention en capital de 33 840 €.

Le plan de financement de l'opération est le suivant :

Dépenses	Montant en € HT	Ressources	Montant en € HT
Travaux assainissement	196 800	Subvention Conseil Général	59 040
Honoraires aléas	19 680	Emprunt ou autofinancement	157 440
Montant H.T.	216 480	Montant H.T.	216 480

Il est demandé au comité syndical :

- D'approuver le programme Assainissement 2011 ainsi que son plan de financement
- De prévoir les crédits nécessaires à la réalisation de ces travaux
- De solliciter l'aide financière du Département sous forme d'une subvention en capital et en annuités

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Signature

Le Président

Alain BERTRAND

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En sous Préfecture le : 4 juillet 2011

De la Publication le : 4 juillet 2011

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N ° 61/ 2011

Nombre de Membres du Comité

- En exercice : 32

- Présents : 21

- Procurations : 3

- Absents : 11

Ayant pris part au vote : 24

Date de la convocation : 20.06.2011

**Objet : INSCRIPTION PROGRAMME EAU POTABLE 2011
DOSSIER ATTRIBUTIF DE SUBVENTION CG31 /COMMUNES
DE FROUZINS ET SEYSSES ET ROQUES - DEMANDE DE
SUBVENTION EN CAPITAL ET ANNUITES**

L'an deux mil onze et le vingt neuf juin à dix huit heures, le comité syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saurune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND, Président.

ETAIENT PRESENTS : MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - JL MANENS Michel FERRAND - Alain PACE - Jean Claude PONS - Alain AUBERT - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Geneviève FABRE - Robert ABGRALL - Marc PASIAN - Claude TURAGLIO - André MARTY - JC BOURG - Albert GARCIA - Patrick EYNARD - Hubert BOUDONIS - Christophe BOUGUEMARI

ETAIENT EXCUSES: MM Dominique COQUART- José PHILEMONT MONTOUT -MC MORINEAU - JL DUPIN André PRADEL - Guy BOUZI- Olivier LEFEVRE - Serge GORCE -Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Gilles DADOU

PROCURATIONS : Serge GORCE à Claude TURAGLIO - Dominique COQUART à JL MANENS - GUY BOUZI à Alain PACE

Monsieur le Président informe l'Assemblée que par décision notifiée par la DADRE, notre Etablissement a été inscrit au titre du programme départemental 2011 eau potable pour les travaux suivants :

Commune de FROUZINS :

Extension de réseau - chemin Sauveur - 200 ml en 125 - plafonné à 7 branchements domestiques existants pour un montant de travaux retenus de 21 000 € HT soit une subvention en capital de 6 300 €

Commune de SEYSSES :

Renforcement de réseau : 913 ml 350mm chemin du château d'eau et chemin des boubènes - 610 ml 300 mm chemin du parc - 215 ml 200 mm avenue du Général de Gaulle - 3ème Tranche financière pour un montant de travaux retenus de 153 097.67 € HT soit une subvention en capital de 45 929.30 €.

Usine de ROQUES :

Sécurisation du puits d'eau brute de l'usine de production d'eau potable avec dérogation pour un démarrage avant inscription pour un montant de travaux de 70 740 € HT soit une subvention en capital de 21 222 €.

Le plan de financement de l'opération est le suivant :

Dépenses	Montant en € HT	Ressources	Montant en € HT
Travaux Eau potable	244 837.67	Subvention Conseil Général	73 451.30
Honoraires aléas	24 483	Emprunt ou autofinancement	195 869.37
Montant H.T.	269 320.67	Montant H.T.	269 320.67

OUI l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité :

- D'approuver le programme Eau Potable 2011 ainsi que son plan de financement
- De prévoir les crédits nécessaires à la réalisation de ces travaux
- De solliciter l'aide financière du Département sous la forme d'une subvention en capital et en annuités

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Signature

Le Président

Alain BERTRAND

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En sous Préfecture le : 4 juillet 2011

De la Publication le : 4 juillet 2011

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N ° 62/ 2011

Nombre de Membres du Comité

- En exercice : 32

- Présents : 21

- Procurations : 3

- Absents : 11

Ayant pris part au vote : 24

Date de la convocation : 20.06.2011

**Objet : ATTRIBUTION MARCHÉ DE TRAVAUX -
REALISATION DE BRANCHEMENTS PARTICULIERS ET
INTERVENTIONS PONCTUELLES SUR RESEAU AEP ET
ASSAINISSEMENT - SOCIETE SAUR**

L'an deux mil onze et le vingt neuf juin à dix huit heures, le comité syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND, Président.

ETAIENT PRESENTS : MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - JL MANENS Michel FERRAND - Alain PACE - Jean Claude PONS - Alain AUBERT - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Geneviève FABRE - Robert ABGRALL - Marc PASIAN - Claude TURAGLIO - André MARTY - JC BOURG - Albert GARCIA - Patrick EYNARD - Hubert BOUDONIS - Christophe BOUGUEMARI

ETAIENT EXCUSES: MM Dominique COQUART- José PHILEMONT MONTOUT -MC MORINEAU - JL DUPIN André PRADEL - Guy BOUZI- Olivier LEFEVRE - Serge GORCE -Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Gilles DADOU

PROCURATIONS : Serge GORCE à Claude TURAGLIO - Dominique COQUART à JL MANENS - GUY BOUZI à Alain PACE

Monsieur le Président expose à l'Assemblée :

Vu la commission d'appel d'offres du 29 juin 2011

Et à l'issue de la consultation , le marché de réalisation de branchements particuliers et interventions ponctuelles sur réseau d'adduction d'eau potable et assainissement passé sous forme de marché à bons de commande pour une durée d'un an renouvelable 3 fois, dont le montant minimum et maximum des commandes sont les suivants :

Montant minimum : 150 000 € HT

Montant maximum : 400 000 € HT

Au regard des résultats obtenus, la commission d'appel d'offres a retenue l'offre de la société SAUR Sise 1 Chemin de l'Oustalet 46800 à MONCUQ.

OUI l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité :

- d'approuver le choix de la commission d'appel d'offres et d'attribuer ledit marché à la société SAUR dans les conditions énoncées ci-dessus.
- De prévoir les crédits budgétaires nécessaires à l'application de la présente décision.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Signature

Le Président

Alain BERTRAND

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En sous Préfecture le : 4 juillet 2011

De la Publication le : 4 juillet 2011

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N ° 63/ 2011

Nombre de Membres du Comité

- En exercice : 32

- Présents : 21

- Procurations : 3

- Absents : 11

Ayant pris part au vote : 24

Date de la convocation : 20.06.2011

**Objet : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CG31 -
Travaux de sécurisation - RD68 - Avenue du Chêne Vert
FROUZINS**

L'an deux mil onze et le vingt neuf juin à dix huit heures, le comité syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND, Président.

ETAIENT PRESENTS : MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - JL MANENS Michel FERRAND - Alain PACE - Jean Claude PONS - Alain AUBERT - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Geneviève FABRE - Robert ABGRALL - Marc PASIAN - Claude TURAGLIO - André MARTY - JC BOURG - Albert GARCIA - Patrick EYNARD - Hubert BOUDONIS - Christophe BOUGUEMARI

ETAIENT EXCUSES: MM Dominique COQUART- José PHILEMONT MONTOUT -MC MORINEAU - JL DUPIN André PRADEL - Guy BOUZI- Olivier LEFEVRE - Serge GORCE -Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Gilles DADOU

PROCURATIONS : Serge GORCE à Claude TURAGLIO - Dominique COQUART à JL MANENS - GUY BOUZI à Alain PACE

Monsieur le Président indique à l'Assemblée qu'il y a lieu de solliciter l'aide financière du Conseil Général pour la réalisation de travaux de sécurisation sur la commune de Frouzins RD68 - Avenue du Chêne Vert à FROUZINS

Le montant des Travaux est estimé à : Montant HT 22 068.00 €

OUI l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité :
- De solliciter l'aide financière du Conseil Général de la Haute Garonne pour le financement de ces travaux.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Signature

Le Président

Alain BERTRAND

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En sous Préfecture le : 4 juillet 2011

De la Publication le : 4 juillet 2011

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N ° 64/ 2011

Nombre de Membres du Comité

- En exercice : 32

- Présents : 21

- Procurations : 3

- Absents : 11

Ayant pris part au vote : 24

Date de la convocation : 20.06.2011

Objet :

**PRINCIPE DE REFACTURATION DES TRAVAUX DE
BRANCHEMENTS EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT AUX
USAGERS**

L'an deux mil onze et le vingt neuf juin à dix huit heures, le comité syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saurune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND, Président.

ETAIENT PRESENTS : MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - JL MANENS Michel FERRAND - Alain PACE - Jean Claude PONS - Alain AUBERT - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Geneviève FABRE - Robert ABGRALL - Marc PASIAN - Claude TURAGLIO - André MARTY - JC BOURG - Albert GARCIA - Patrick EYNARD - Hubert BOUDONIS - Christophe BOUGUEMARI

ETAIENT EXCUSES: MM Dominique COQUART- José PHILEMONT MONTOUT -MC MORINEAU - JL DUPIN André PRADEL - Guy BOUZI- Olivier LEFEVRE - Serge GORCE -Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Gilles DADOU

PROCURATIONS : Serge GORCE à Claude TURAGLIO - Dominique COQUART à JL MANENS - GUY BOUZI à Alain PACE

Monsieur le Président expose à l'Assemblée :

Par souci d'amélioration du service rendu aux usagers, Monsieur le Président propose aux communes concernées par les activités EAU et ASSAINISSEMENT, la mise en place d'une procédure de refacturation des travaux de branchements eau potable et assainissement aux usagers.

L'objectif étant :

- établir rapidement les devis aux usagers
- commander les travaux à l'entreprise titulaire du marché à bons de commande
- refacturer le plus précisément possible les travaux aux usagers compte tenu des défauts de connaissance de la position des réseaux.

L'ensemble de la procédure de mise en place de cette refacturation est détaillée dans l'annexe jointe, pour être soumise au comité syndical en vue de son application, ainsi que l'approbation de la grille tarifaire.

OUI L'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le comité syndical :

- Approuve la procédure de refacturation des travaux de branchements Eau potable et Assainissement aux usagers telle qu'explicitée dans l'annexe ainsi que la grille tarifaire qui s'y rapporte.
- Donne pouvoir au Président pour veiller à la bonne exécution de cette procédure.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Signature

Le Président

Alain BERTRAND

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En sous Préfecture le : 4 juillet 2011

De la Publication le : 4 juillet 2011

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N ° 65/ 2011

Nombre de Membres du Comité

- En exercice : 32

- Présents : 21

- Procurations : 3

- Absents : 11

Ayant pris part au vote : 24

Date de la convocation : 20.06.2011

Objet :

**ATTRIBUTION MARCHÉ À BON DE COMMANDES LOT N° 1
À 5 - TRAITEMENT DES DÉCHETS ISSUS DES
DÉCHETTERIES**

L'an deux mil onze et le vingt neuf juin à dix huit heures, le comité syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND, Président.

ETAIENT PRESENTS : MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - JL MANENS Michel FERRAND - Alain PACE - Jean Claude PONS - Alain AUBERT - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Geneviève FABRE - Robert ABGRALL - Marc PASIAN - Claude TURAGLIO - André MARTY - JC BOURG - Albert GARCIA - Patrick EYNARD - Hubert BOUDONIS - Christophe BOUGUEMARI

ETAIENT EXCUSES: MM Dominique COQUART- José PHILEMONT MONTOUT -MC MORINEAU - JL DUPIN André PRADEL - Guy BOUZI- Olivier LEFEVRE - Serge GORCE -Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Gilles DADOU

PROCURATIONS : Serge GORCE à Claude TURAGLIO - Dominique COQUART à JL MANENS - GUY BOUZI à Alain PACE

Monsieur le Président expose à l'Assemblée :

A l'issue de la consultation et de la commission d'appel d'offres réunie le 29 juin 2011, le marché à bon de commande de traitement des déchets issus des déchetteries passé sous forme de MAPA dont les prestations sont divisées en lots, est attribué à :

- **Lot n° 1 :** Traitement des déchets industriels banals, à la société PAPREC, sise 11 chemin des Pierres, 31150 Bruguières, pour un montant 59 800 € HT.
- **Lot n° 2 :** DASRI, à la société SITA, sise 9-11 rue François Arago, 31830 Plaisance du Touch, pour un montant de 1 385 € HT.
- **Lot n° 3 :** Traitement des DMS, à la société EOVAL ,sise 2 Chemin des Daturas, 31200 Toulouse, pour un montant de 9 859 € HT.
- **Lot n° 4 :** Traitement des Gravats, à la société VEOLIA, sise 1 rue Michel Labrousse, 31023 Toulouse pour un montant de 19 932.33 € HT.
- **Lot n° 5 :** Traitement du bois non broyé, à la société CLER VER, sise « Plata Flez » 31540 Belesta Lauragais, pour un montant de 12 405.04 € HT.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Signature

Le Président

Alain BERTRAND

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En sous Préfecture le : 4 juillet 2011

De la Publication le : 4 juillet 2011

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N ° 66/ 2011

Nombre de Membres du Comité

- En exercice : 32

- Présents : 21

- Procurations : 3

- Absents : 11

Ayant pris part au vote : 24

Date de la convocation : 20.06.2011

Objet :**OUVERTURES DE POSTES**

L'an deux mil onze et le vingt neuf juin à dix huit heures, le comité syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saurdrone, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND, Président.

ETAIENT PRESENTS : MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - JL MANENS Michel FERRAND - Alain PACE - Jean Claude PONS - Alain AUBERT - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Geneviève FABRE - Robert ABGRALL - Marc PASIAN - Claude TURAGLIO - André MARTY - JC BOURG - Albert GARCIA - Patrick EYNARD - Hubert BOUDONIS - Christophe BOUGUEMARI

ETAIENT EXCUSES: MM Dominique COQUART- José PHILEMONT MONTOUT -MC MORINEAU - JL DUPIN André PRADEL - Guy BOUZI- Olivier LEFEVRE - Serge GORCE -Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Gilles DADOU

PROCURATIONS : Serge GORCE à Claude TURAGLIO - Dominique COQUART à JL MANENS - GUY BOUZI à Alain PACE

Monsieur le Président expose au comité syndical la nécessité de procéder à l'ouverture des postes énoncés ci-dessous :

Nombre de postes	Nature du grade	Temps complet ou Incomplet
1	Agent de maîtrise	Complet - 35 heures/semaine
3	Adjoint Technique 1er Classe	Complet - 35 heures/semaine

OUI l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité :
- d'approuver les ouvertures de postes ci-dessus énoncées.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Signature

Le Président

Alain BERTRAND

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En sous Préfecture le : 4 juillet 2011

De la Publication le : 4 juillet 2011

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N °67/ 2011

Nombre de Membres du Comité

- En exercice : 32

- Présents : 21

- Procurations : 3

- Absents : 11

Ayant pris part au vote : 24

Date de la convocation : 20.06.2011

Objet :

Projet de schéma départemental de coopération
intercommunale
Avis du SIVOM de la SAUDRUNE

L'an deux mil onze et le vingt neuf juin à dix huit heures, le comité syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND, Président.

ETAIENT PRESENTS : MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - JL MANENS Michel FERRAND - Alain PACE - Jean Claude PONS - Alain AUBERT - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Geneviève FABRE - Robert ABGRALL - Marc PASIAN - Claude TURAGLIO - André MARTY - JC BOURG - Albert GARCIA - Patrick EYNARD - Hubert BOUDONIS - Christophe BOUGUEMARI

ETAIENT EXCUSES: MM Dominique COQUART- José PHILEMONT MONTOUT -MC MORINEAU - JL DUPIN André PRADEL - Guy BOUZI- Olivier LEFEVRE - Serge GORCE -Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Gilles DADOU

PROCURATIONS : Serge GORCE à Claude TURAGLIO - Dominique COQUART à JL MANENS - GUY BOUZI à Alain PACE

Monsieur le Président expose à l'Assemblée :

En application de la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales, le Préfet de la Haute-Garonne, a transmis le projet de schéma départemental de coopération intercommunal 15 avril 2011 pour avis aux communes et établissements publics concernés. A défaut de réponse avant le 15 juillet 2011, l'avis serait réputé favorable.

Les objectifs principaux du schéma départemental de coopération intercommunale sont :

- D'achever la carte intercommunale par le rattachement des dernières communes isolées à des EPCI à fiscalité propre
- De rationaliser le périmètre des EPCI à fiscalité propre existants ;
- De simplifier l'organisation par la réduction des syndicats intercommunaux ou mixtes devenus obsolètes.

Ses orientations telles que définies par la loi sont les suivantes :

- la constitution d'EPCI à fiscalité propre regroupant au moins 5 000 habitants.
- la définition de territoires pertinents, ces territoires peuvent être appréhendés à partir des bassins de vie, des unités urbaines, des schémas de cohérence territoriale, sans cependant que de tels périmètres soient forcément à convertir automatiquement en périmètres intercommunaux.
- l'accroissement et le rééquilibrage de la solidarité financière.
- la rationalisation de l'activité des syndicats de communes et des syndicats mixtes.

L'article 35 de la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales définit les orientations en matière de syndicats intercommunaux :

« ...4° / la réduction du nombre de syndicats de communes et de syndicats mixtes au regard, en particulier de l'objectif de suppression des doubles emplois entre des EPCI ou entre ceux-ci et des syndicats mixtes ;

5° / le transfert de compétences exercées par les syndicats de communes ou les syndicats mixtes à un EPCI à fiscalité propre ... ».

Notre établissement est concerné directement par les dispositions du schéma départemental. Il prévoit dans son premier rapport le retrait de la communauté de communes d'Axe Sud du SIVOM de la SAUDRUNE au titre de la rationalisation des périmètres d'interventions (annexe n°IV du rapport) pour la compétence déchets.

De plus, la programmation de la disparition de syndicat à vocation unique au profit de certains EPCI à fiscalité propre dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, sans étude d'impact préalable sur la qualité des services rendus, bouleverserait et remettrait en cause les schémas directeurs des infrastructures et l'efficacité des services publics de proximité existants.

Pour ces raisons et eu égard aux faits exposés, le conseil syndical :

1. Donne son avis défavorable au présent rapport,
2. Demande à Monsieur le Préfet de la Haute Garonne de surseoir la suppression des syndicats mixtes et les syndicats afin de permettre d'évaluer les conséquences de leur intégration dans les EPCI à fiscalité propre.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Signature

Le Président

Alain BERTRAND

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En sous Préfecture le : 4 juillet 2011

De la Publication le : 4 juillet 2011

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N ° 68/ 2011

Nombre de Membres du Comité

- En exercice : 37

- Présente : 21

- Procurations : 3

- Absents : 11

Ayant pris part au vote : 24

Date de la convocation : 20.06.2011

Objet :

Projet de révision du schéma Départemental
d'accueil des gens du voyage

L'an deux mil onze et le vingt neuf juin à dix huit heures, le comité syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND, Président.

ETAIENT PRESENTS : MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - JL MANENS Michel FERRAND - Alain PACE - Jean Claude PONS - Alain AUBERT - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Geneviève FABRE - Robert ABGRALL - Marc PASIAN - Claude TURAGLIO - André MARTY - JC BOURG - Albert GARCIA - Patrick EYNARD - Hubert BOUDONIS - Christophe BOUGUEMARI

ETAIENT EXCUSES: MM Dominique COQUART- José PHILEMONT MONTOUT -MC MORINEAU - JL DUPIN André PRADEL - Guy BOUZI- Olivier LEFEVRE - Serge GORCE -Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Gilles DADOU

PROCURATIONS : Serge GORCE à Claude TURAGLIO - Dominique COQUART à JL MANENS - GUY BOUZI à Alain PACE

Monsieur le Président expose à l'Assemblée :

Par courrier du 9 juin 2011 le Conseil général de la Haute Garonne nous communique le projet de révision du schéma départemental d'accueil des gens du voyage afin de recueillir nos remarques avant de conclure cette révision.

Le contexte législatif et réglementaire mis en place par la loi N°90.449 du 31 MAI 1990 est complété par la loi du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage et rend obligatoire l'existence des communes de plus de 5000 habitants au schéma départemental.

Dans chaque département une commission consultative est créée en vue de l'élaboration du schéma et sa mise en œuvre, elle est présidée par le Préfet et le Président du Conseil Général, et les communes et EPCI sont consultés chaque année pour établir un bilan.

A la lecture de ce document, le Président propose à l'Assemblée d'accepter ce nouveau schéma et de confirmer la réalisation par le SIVOM de la SAUDRUNE de l'aire de Léguevin et de la Salvétat St Gilles, ainsi que la réhabilitation de l'aire de Cugnaux, et ce pour l'ensemble des projets dans les conditions énoncées par rapport au nombre d'emplacements.

OUI l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité :
- d'approuver la révision du schéma Départemental d'accueil des gens du voyage

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Signature

Le Président

Alain BERTRAND

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En sous Préfecture le : 4 juillet 2011

De la Publication le : 4 juillet 2011

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N ° 69/ 2011

Nombre de Membres du Comité

- En exercice : 37

- Présents : 21

- Procurations : 3

- Absents : 11

Ayant pris part au vote : 24

Date de la convocation : 20.06.2011

Objet : TRANSFERT DE COMPETENCE AU SMEA 31 DE L'ACTIVITE « TRANSPORT ET STOCKAGE » DU GROUPE EAUX des STATUTS DU SIVOM de la SAUDRUNE

L'an deux mil onze et le vingt neuf juin à dix huit heures, le comité syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND, Président.

ETAIENT PRESENTS : MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - JL MANENS Michel FERRAND - Alain PACE - Jean Claude PONS - Alain AUBERT - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Geneviève FABRE - Robert ABGRALL - Marc PASIAN - Claude TURAGLIO - André MARTY - JC BOURG - Albert GARCIA - Patrick EYNARD - Hubert BOUDONIS - Christophe BOUGUEMARI

ETAIENT EXCUSES: MM Dominique COQUART- José PHILEMONT MONTOUT -MC MORINEAU - JL DUPIN André PRADEL - Guy BOUZI- Olivier LEFEVRE - Serge GORCE -Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Gilles DADOU

PROCURATIONS : Serge GORCE à Claude TURAGLIO - Dominique COQUART à JL MANENS - GUY BOUZI à Alain PACE

Monsieur le Président expose à l'Assemblée :

VU la délibération du comité syndical N°91.2009 en date du 20 septembre 2011, portant sur l'approbation des statuts du SMEA 31 et le transfert des compétences assainissement non collectif, assainissement collectif et eaux pluviales au SMEA 31,

Il est proposé d'opter pour le principe de transfert de compétence complémentaire au SMEA 31 de l'activité »TRANSPORT ET STOCKAGE » du groupe EAUX exercé par le SIVOM de la SAUDRUNE.

Un procès verbal de transfert sera établi conjointement entre les deux structures portant définition des conditions de transfert et des ouvrages concernés.

OUI l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité :

- d'adopter le principe de transfert de compétence de l'activité « TRANSPORT ET STOCKAGE » du groupe EAUX exercée statutairement par le SIVOM de la SAUDRUNE au SMEA 31.
- De demander au Président de veiller à la bonne exécution de cette décision.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Signature

Le Président

Alain BERTRAND

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En sous Préfecture le : 4 juillet 2011

De la Publication le : 4 juillet 2011